



Mon épouse quitte le domicile familial tous les week-end

Par **Pseudo45**, le **15/05/2008** à **05:01**

Bonjour, tous les week end, mon épouse quitte le domicile familial pour le passer avec son amant. J'ai déjà eu un accrochage avec elle à cause de ça et me suis retrouvé en garde à vue à la gendarmerie, suite à une plainte et dois passer en conciliation. Je signale que nous n'avons à ce jour entamé aucune procédure de séparation ni de divorce. Que puis je faire de légal? Dois-je déclarer ses absences en portant plainte tous les week-end? Je suis vraiment désorienté. Ce n'est pas moi qui faute, mais c'est moi qui suis embêté. Merci pour vos conseils éclairés.

Par **frog**, le **15/05/2008** à **08:46**

Bonjour, [citation]Dois-je déclarer ses absences en portant plainte tous les week-end?[/citation] Il n'est pas interdit de faire de son temps libre ce qu'on veut, pas même de tromper son époux ou son épouse. A vous de trouver une solution sur le plan relationnel, ou à défaut, entamer une procédure de divorce.

Par **Pseudo45**, le **15/05/2008** à **13:04**

Merci pour la réponse, mais en fait tout le monde peut faire ce qu'il a envie en se moquant des devoirs des époux comme nous le dit si bien la loi lors de notre mariage!!!